

Argumentation et Analyse du Discours

16 (2016)

L'exemple historique dans le discours

Paola Paissa

Introduction : l'exemple historique dans le discours - enjeux actuels d'un procédé classique

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Paola Paissa, « Introduction : l'exemple historique dans le discours - enjeux actuels d'un procédé classique », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 16 | 2016, mis en ligne le 09 avril 2016, Consulté le 13 août 2016.
URL : <http://aad.revues.org/2204> ; DOI : 10.4000/aad.2204

Éditeur : Université de Tel-Aviv
<http://aad.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :
<http://aad.revues.org/2204>

Document généré automatiquement le 13 août 2016.

Argumentation & analyse du discours est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Paola Paissa

Introduction : l'exemple historique dans le discours – enjeux actuels d'un procédé classique

- 1 L'exemple historique (dorénavant EH) est, depuis l'Antiquité, fort prisé en rhétorique. Représentant pour Quintilien « l'exemple par excellence » (Franchet d'Espèrey 2010 : 67), l'EH mérite, selon Aristote, d'être préféré – au moins dans la délibération – aux paraboles ou aux récits (fables), plus appropriés au genre judiciaire¹. Si l'on ne saurait plus souscrire, à l'heure actuelle, à des affirmations aussi catégoriques et superlatives, on ne peut s'empêcher de reconnaître, face à l'ensemble des articles réunis dans ce numéro, l'extrême vitalité de cette pièce maîtresse de l'ancienne rhétorique.
- 2 Dans ces quelques lignes introductives, nous essaierons, dans un premier temps, de mettre au jour les traits définitoires de l'EH, par rapport à la catégorie plus générale de l'exemple et, dans un deuxième temps, de ponctuer certaines constantes de l'emploi de ce procédé qui se dégagent des études ici consacrées à l'observation de son fonctionnement dans le discours public contemporain.

1. L'EH et l'exemple dans l'« argumentation par l'exemple » : traits communs et traits spécifiques des deux phénomènes

- 3 Dans la *Rhétorique* aristotélicienne, l'exemple partage, avec l'enthymème, le statut de preuve du raisonnement². Perelman et Olbrechts-Tyteca (2008 [1958]) classent cet argument parmi ceux qui « fondent la structure du réel », c'est-à-dire les procédés qui concourent à configurer et à reconfigurer la réalité mondaine, qui forme l'objet de la parole. Le statut de preuve et d'argument de l'exemple, se déployant dans le schéma de l'« argumentation par l'exemple », se manifeste, suivant les auteurs du *Traité*, sous trois formes essentielles : l'exemple proprement dit, l'illustration et le modèle (*ibid.* : 471- 495). Quant aux sources, les exemples peuvent puiser dans tous les domaines du savoir individuel et collectif : l'expérience individuelle, la littérature, l'actualité sociale et politique, l'histoire, etc. Nous concentrant sur l'exemple issu de l'histoire – l'EH, justement – nous nous pencherons donc, dans ce numéro, sur une sous-catégorie. Par conséquent, les traits définitoires de la catégorie générale, fixés par la rhétorique classique, seront retenus en tant que caractères nous permettant d'identifier nos observables, de décrire leurs traits spécifiques et d'illustrer les particularités de leur emploi.
- 4 Le critère formel, en revanche, ne nous a pas paru pertinent pour nos objectifs : dans le discours politique ou médiatique contemporain, l'EH présente une morphologie et une ampleur variables, pouvant se développer sur plusieurs lignes ou se réduire, comme nous le précisons ci-dessous, à une simple allusion. Nous appuyant sur une conception de l'argumentativité comme d'une propriété intrinsèque et diffuse, qui pénètre tout discours et tout procédé discursif (Amossy 2012 [2000]) nous ne nous sommes pas limités, dès lors, aux exemples introduits et signalés en tant que tels³ : sous la désignation d'EH, nous avons, par contre, pris en considération toute référence à des faits, à des événements ou à des personnages historiques, à condition que celle-ci acquière le statut d'un argument à valeur probante, dans un discours à « visée argumentative » (Amossy 2000 : 24). Le seul critère restrictif que nous ayons adopté est d'ordre temporel : en effet, notre domaine d'observation s'est borné à des faits antérieurs au 11 septembre 2001, une balise chronologique que nous avons choisie parce qu'elle représente indéniablement une date charnière, séparant l'époque contemporaine de tout ce qu'on peut désormais regarder comme le passé, devenu matière des livres et des manuels d'histoire.
- 5 Ayant emprunté une conception souple et élargie de l'EH, les articles du recueil mettent au jour de multiples aspects et fonctions de ce phénomène, qui s'éloignent plus ou moins de la forme prototypique de l'EH. Cependant, dans cette introduction, nous commencerons par rappeler le

mécanisme archétype de l'exemplarité historique, auquel se rattachent, par ailleurs, les deux premières contributions.

- 6 Dans la tradition classique, ce dispositif prototypique se base sur un raisonnement explicitant une analogie, dont le rôle est d'étayer l'articulation de certaines prémisses avec leurs conséquences. Le schéma idéal et complet de l'EH est celui que montre Aristote, à l'aide de l'exemple célèbre du tyran Pisistrate et de Denys :

Lorsque sont donnés deux termes de même nature, mais que l'un est plus connu que l'autre, il y a exemple. Ainsi, pour montrer que Denys conspirait en vue du pouvoir tyrannique lorsqu'il demandait une garde, on allègue que Pisistrate, lui aussi, visant à la tyrannie, demanda une garde et que, après l'avoir obtenue, il devint tyran⁴.

- 7 L'argumentation par l'exemple, suivant son agencement canonique, se fonde sur la ressemblance d'un premier cas singulier (le phore, dans la terminologie perelmanienne, représentant l'élément le « plus connu » : le tyran Pisistrate, en l'occurrence) avec un deuxième cas singulier, le thème (Denys), par rapport auquel on essaie de faire admettre et de prédiquer, par voie analogique, une propriété générale, dont le phore constitue une manifestation empirique antérieure (la tyrannie). Cette opération repose sur le *topos*, également issu d'Aristote que, le plus souvent, l'avenir ressemble au passé⁵, un lieu à valeur générale, dont la force persuasive ne cesse d'être discursivement opérante, puisque ce lieu est responsable, avec d'autres, du principe d'inertie sur lequel se fonde notre perception du réel (Perelman et Olbrechts-Tyteca 2008 : 141). De nature essentiellement cognitive dans la formulation aristotélicienne, ce *topos* s'est vu accoler, dans la tradition latine, une fonction d'ordre moral, qui l'a transformé dans le *topos* cicéronien en *Historia Magistra Vitae* (« l'avenir doit s'employer à ressembler au meilleur du passé » : cf. Jeanmart 2011 : 15).

- 8 Les deux articles que nous avons choisi de mettre en ouverture du numéro se penchent justement, le premier, sur le fonctionnement de ce lieu (Bernhard Forchtner) et, le deuxième, sur le statut général de l'analogie (Roselyne Koren). La contribution de Forchtner présente l'intérêt de démontrer l'actualité et la rentabilité argumentative dont jouit encore le *topos* cicéronien dans le discours contemporain, bien que son principe inspirateur, plus proche de l'*exemplum* médiéval⁶ que de la sensibilité moderne, ne soit, à l'évidence, plus défendable au point de vue historiographique⁷. Se situant dans la perspective de la DHA (*Discourse-Historical Approach*, Wodak 2001), dont l'objectif majeur est de décrire les modalités de la représentation discursive des faits historiques, et notamment des expériences traumatiques du passé, Forchtner illustre quatre configurations rhétoriques, au sein desquelles se déploie le lieu argumentatif de l'*Historia Magistra Vitae*. Si l'auteur ne fait aucune mention directe de l'EH – son travail de recherche ayant préexisté à notre projet⁸ – Forchtner mobilise cependant largement le procédé de l'EH dans son approche méthodologique et critique. En effet, les discours constituant son corpus d'analyse ont systématiquement recours à des EH : bien qu'il ne fasse pas appel à ce dispositif argumentatif, l'auteur met ainsi efficacement en lumière le rôle central et la contribution des EH à la construction des stratégies rhétoriques dont il fournit une taxinomie (ainsi, l'EH de Hitler, utilisé au Danemark pour soutenir en 2003 l'intervention militaire en Iraq, est illustré dans le cadre de la « rhétorique du jugement » ; l'EH de la guerre du Vietnam est avancé pour mettre en garde contre les risques d'une guerre en Afghanistan, dans le cadre de la « rhétorique de la faute », etc.). Quant à l'opération quasi-logique de l'analogie, l'article de Koren se penche sur son statut et sur les relations que cette opération entretient avec la comparaison et avec l'EH. Partant du constat que les termes de comparaison, d'exemple et d'analogie sont fréquemment interchangeables, tant dans le discours profane (journalistique) que dans le discours scientifique, tandis que les opérations cognitives et argumentatives sous-tendues par ces catégories sont différentes (la comparaison, l'exemple et l'analogie sont en effet traités et classés d'une manière séparée par Perelman et Olbrechts-Tyteca), l'article de Koren parvient à faire ressortir les différences et les conditions rendant possibles les assimilations de ces désignations métadiscursives. L'attention de l'auteure se concentre alors sur une figure issue d'un type d'assimilation tout particulièrement dangereux : l'amalgame, figure à laquelle Koren a déjà consacré de nombreuses études (2008, 2012), qui

est envisagé ici comme une dérive fallacieuse de l'EH, à savoir un paralogisme issu d'une restriction du mécanisme prototypique de l'EH, destiné à imposer discursivement une identité globale du thème et du phore. En effet, suivant une visée argumentative précise, cette identité se présenterait, d'après Koren, comme totale et indépendante des contextes socio-historiques sur lesquels s'appuient tant l'EH que l'amalgame, son ersatz fallacieux.

9 Bien que l'analogie soit évoquée dans tous les articles du recueil, puisqu'elle constitue effectivement la condition *sine qua non* de l'existence de l'EH, les autres contributions traitent d'avatars divers du mécanisme de l'exemplarité historique, dans lesquels l'analogie peut demeurer plus ou moins implicite. L'un des aspects les plus innovants de ce numéro étant de montrer que l'EH peut se prêter à des dispositifs argumentatifs divers par rapport au schéma prototypique aristotélicien, nous envisagerons, dans ce qui suit, cet objet commun sous des angles différents, tout en faisant des renvois aux différentes contributions. La variété des manifestations de l'EH et la richesse des questions que soulève l'observation de ce procédé devrait ainsi apparaître dans une perspective unitaire, concernant le statut rhétorique du phénomène analysé.

10 Un élément majeur qui émerge, à notre avis, de l'ensemble des études réunies, concerne l'aptitude de l'exemple – et de l'EH, dans notre cas – à bousculer les clivages traditionnels de la rhétorique et à se poser en élément tiers. En effet, comme le suggère Ferrara (2008) pour le domaine de la philosophie pratique qui est le sien, l'exemple tire sa force précisément de ce statut d'élément tiers, le situant dans une région intermédiaire entre faits et valeurs, être et devoir être, créativité et normativité⁹. De la même manière, dans le cadre de la rhétorique et de l'argumentation, l'exemple, ainsi que la sous-catégorie représentée par l'EH, s'avère fécond, à notre sens, exactement parce qu'il s'inscrit dans un entre-deux. Comme quelques études l'ont déjà suggéré (cf. ci-dessous) l'exemple, cette brique argumentative, ce « passeur » universel de la « rhétorique profonde » (Danblon, Ferry, Nicolas et Sans [éds] 2014 : 8), ne manque pas d'interpeller les classements de la rhétorique classique. Il nous force, de la sorte, à reconsidérer leurs frontières épistémologiques et à remotiver ces divisions, afin de les manier avec la souplesse nécessaire, conformément à leur nature qui, au demeurant, est moins ontologique que méthodologique.

2. L'exemple, l'EH et les oppositions de la rhétorique classique

11 La première opposition qui est mise en cause par l'exemple, et notamment par l'EH, est la distinction foncière entre l'induction et la déduction¹⁰. Comme le suggèrent Danblon 2003, Mc Evoy 2014¹¹ et comme l'exprime Franchet d'Espèrey, qui se réfère, elle, justement à la sous-catégorie de l'EH, le mécanisme de l'exemplarité tient à la fois de l'une et de l'autre car, par le recours à ce procédé, la structure binaire de l'analogie débouche sur le schéma argumentatif ternaire des *logoi* : « on a une induction suivie d'une déduction, avec la proposition générale comme élément intermédiaire » (Franchet d'Espèrey 2010 : 68). A l'instar de la « tyrannie », suivant l'octroi des gardes dans le *paradeigma* aristotélicien, de nombreuses entités générales acquièrent ainsi, dans les corpus examinés dans ce numéro, une existence discursive, puisant leur propre légitimité dans le lien de nécessité pragmatique qu'établit l'EH. Tout en accédant, dans le discours, au statut de « faits » du monde, les EH convoquent, en effet, des « essences¹² », auxquelles ils imposent des prédicats et des axiologisations. C'est ce qui se produit pour le civisme républicain, dans les discours analysés par Dominique Maingueneau ; pour l'héroïsme national, dans les travaux, pourtant si différents entre eux, de Lorella Sini et de Loredana Trovato ; pour l'idée de la décadence d'une entité politique et monétaire, dont il est question dans l'article de Silvia Modena ; ou encore, pour la notion de « barbarie » et de « crime collectif », figurant dans les contributions d'Emmanuelle Danblon et de Paola Paissa, malgré la nature fort dissemblable des genres discursifs passés à la loupe. Par ailleurs, comme Danblon l'avait postulé dès 2003 (189), à côté de l'induction et de la déduction, une troisième voie cognitive, c'est-à-dire l'abduction, semble, au final, caractériser le fonctionnement de l'exemple : la compréhension de celui-ci exigerait alors, principalement, une opération comportant la découverte, ce qui aurait partie liée avec le

dynamisme heuristique de nos activités discursives et, plus précisément, avec notre aptitude à appréhender les exemples comme des indices¹³.

12 Si la dichotomie induction *vs* déduction regarde le fonctionnement de l'exemple en général et, de manière subsidiaire, la sous-catégorie de l'EH, deux autres oppositions classiques sont, à l'inverse, remises en cause tout spécialement par l'EH : la division aristotélicienne des « preuves dans-la-technè » *vs* « preuves hors-de-la-technè »¹⁴, ainsi que la distinction opposant les catégories des « exemples réels » et des « exemples inventés » (*paradeigma vs parabolè*). Or, ces deux questions sont, en réalité, liées et dépendantes l'une de l'autre : si l'EH est un procédé se situant entre preuves techniques et extratechniques, comme l'affirme Danblon (2011 : 9), c'est avant tout que, dans les emplois discursifs des EH, les frontières entre « faits réels » et « faits inventés » s'estompent facilement. La possibilité d'un recoupement des catégories du *paradeigma* et de la *parabolè* avait été déjà suggérée par Quintilien, pour qui le référent historique de l'*exemplum* pouvait être historique (*res gestae*) ou mythique (*res fictae*) (Franchet d'Espèrey 2010 : 73)¹⁵. Or, les articles que nous présentons ici s'interrogent à plusieurs reprises sur les frontières poreuses séparant le « fait » historique et empirique (qui, à la limite, tirerait vers le témoignage, ou la preuve hors-de-la-technè) et le mythe qui, en revanche, tend vers la narration et la fiction, sollicitant ainsi toutes les ressources probantes de nature technique (*pisteis entechnoi*), et notamment l'*ethos* et le *pathos*¹⁶. Effectivement, l'appartenance des EH au registre de l'histoire et, en même temps, de la mémoire, voire de la « légende », est soulignée dans la presque totalité des articles. Dans la contribution de Maingueneau, la question est traitée dans le cadre de sa conception de l'*ethos* en tant que phénomène d'incarnation, y compris physique, gestuelle et corporelle, que faciliterait l'EH. Envisagé sous les traits d'une sous-catégorie supplémentaire concernant la « parole » historique (l'EHV, ou Exemple Historique Verbal, phénomène proche de l'aphorisation, dont Maingueneau s'est longuement occupé), l'EH se présente, dans cet article, comme un moyen de réactiver une « scène d'énonciation » qui le légitime et, par laquelle il est, en retour, légitimé. En outre, l'articulation entre EH, mythe et cliché se trouve au centre de l'article de Modena, qui analyse, dans le contexte des attaques contre l'euro (particulièrement lors de son adoption, en 2001) trois cas de figures, dont deux EH proprement dits et une référence biblique, devenue cliché (le « Veau d'Or »). La contribution de Paissa observe, quant à elle, un corpus de conversations numériques commentant la reconnaissance, accomplie par Hollande en 2012, du massacre parisien du 17 octobre 1961 : à l'égal du corpus étudié par Modena, c'est la visée polémique des contextes discursifs d'appartenance qui favorise la dérive des EH en clichés mémoriels. Ceux-ci sont doués d'une valeur qu'on pourrait définir moins historique que mythologique (au sens barthésien), se rapprochant par là des amalgames examinés dans l'article de Koren. La question de la nature des EH par rapport au « vrai » historique, ainsi que la relation existant entre vérité et véracité (à laquelle pourrait-on, peut-être, ajouter la véridicité) sont abordées de front dans l'article de Danblon¹⁷. Dans l'évocation des EH, exploités au sein de deux discours institutionnels, Danblon considère deux procédés rhétoriques divergents (*aphasia vs hypotypose*), se déployant en fonction de la distance temporelle des événements et du *pathos* auquel les discours font appel. Ce dernier est à l'évidence fort sollicité par l'effet de « présence » et par l'hypotypose, dans le discours que Christiane Taubira prononce en faveur de la loi de 2001, reconnaissant la responsabilité française dans l'esclavage et la traite négrière. Enfin, le phénomène de la « mythologisation » des personnages historiques se trouve au cœur des articles de Sini et de Trovato : dans le premier, il est question du façonnement de l'*ethos* de Marine Le Pen, se proposant, à travers l'évocation de l'EH de Jeanne d'Arc, comme une femme intrépide, à la fois moderne et héritière du passé, chef de parti et future présidentiable, vouée à la mission de sauver la Patrie en péril ; dans le deuxième, c'est le « Poilu » de la Première Guerre Mondiale qui s'érige en EH, puisque la figure quasiment sacrée du soldat qui a accepté, en 1914-1918, de se sacrifier pour le bien de la France devient, dans le discours politique contemporain, le type idéal du jeune homme généreux, parangon d'héroïsme que devraient imiter les générations actuelles,

auxquelles incombe le devoir de s'engager pour la sécurité nationale, dans la lutte contre le terrorisme et dans les missions internationales.

- 13 Enfin, deux dernières classifications de la rhétorique classique, par rapport auxquelles l'EH s'avère transversal, visent les genres discursifs et la division perelmanienne entre exemple proprement dit, illustration et modèle. Pour ce qui est de son statut générique, l'exemple peut être exploité tant dans le genre délibératif que dans l'épidictique et le judiciaire : cette possibilité a déjà été soulignée (Danblon 2011 : 9). Quant à la sous-catégorie de l'EH, sa pertinence pour le genre délibératif, qu'avait relevée Aristote, a été également débattue et relativisée ailleurs (Ferry 2011). A cet égard, les articles du présent numéro fournissent une confirmation de la capacité de l'EH à se manifester dans des genres différents (délibératif, au sens large, dans les articles de Forchtner, Koren, Maingueneau, Modena, Paissa ; tenant à la fois du délibératif et de l'épidictique chez Danblon ; nettement épidictique dans les travaux de Sini et Trovato).
- 14 Cependant, malgré la souplesse dont il témoigne, notre numéro n'apporte pas une parole définitive sur la question générique et ce, pour deux raisons au moins : en premier lieu, parce que le genre judiciaire n'est pas représenté ici, aucune étude n'ayant pu être consacrée à des corpus appartenant à ce genre discursif ; en second lieu, parce que le genre délibératif est présent dans ce numéro, mais presque uniquement sous la forme d'articles de presse et de commentaires d'hommes politiques ou de lecteurs, de délibérations prises dans le passé, ou à prendre dans l'avenir. Il s'agit donc, somme toute, d'un genre délibératif *lato sensu*. Or, nous émettons l'hypothèse, qui mériterait d'être vérifiée ailleurs, que le genre délibératif, entendu, par contre, *stricto sensu*, dans son déploiement « pur » et canonique, peut présenter une concentration importante d'EH susceptibles de se dérouler sous une forme narrative et argumentative bien articulée et, partant, plus proche du patron prototypique aristotélicien décrit ci-dessus. En effet, l'hypothèse que nous venons d'avancer se rattache à la question de la forme de l'exemple, qu'il convient maintenant d'approfondir. Comme nous l'avons précisé ci-dessus, la forme des EH n'a pas constitué pour nous un critère restrictif puisque, suivant Barthes (1970 : 200), nous avons estimé que ni la forme ni la dimension ne constituent des traits distinctifs de notre objet d'étude. Se référant à la catégorie générale de l'exemple rhétorique (*exemplum*), Barthes affirme : « L'*exemplum* peut avoir n'importe quelle dimension, ce peut être un mot, un ensemble de faits et le récit de ces faits ».
- 15 Or, la forme de l'EH qui est principalement représentée dans notre numéro s'avère être l'allusion, à savoir la référence historique rapide et suggestive, convoquant un savoir historique volontiers approximatif, auquel on renvoie en passant, sans trop se répandre en détails qui détruiraient l'illusion analogique (Bacon, cité par Perelman, distinguait les exemples « rapportés succinctement », qui relèvent d'un usage « servile », des « exemples détaillés » qu'exigerait, en revanche, l'« usage inductif » (Perelman et Olbrechts-Tyteca 2008 : 482). Par ailleurs, ce régime d'expression de type allusif, reposant sur la connivence avec l'auditoire, est spécifique du discours médiatique, auquel appartiennent quasiment tous les corpus analysés ici : les occurrences d'EH étudiées dans notre recueil partagent donc, en ligne générale, cette caractéristique. A l'inverse, d'après notre expérience, le genre délibératif « pur », *stricto sensu* (tel que pourraient l'être, par exemple, les discussions au Parlement, afin de faire approuver une décision ou une loi) présente plus facilement des EH formulés dans un moule narratif et argumentatif plus développé et foisonnant de détails : ce n'est pas un hasard, du reste, si le seul corpus comportant un EH de type non allusif est constitué, dans notre numéro, par le discours de Taubira, un discours délibératif « pur », bien déployé et riche en précisions typiques de l'*enargeia*, comme l'illustre l'article de Danblon¹⁸.
- 16 La présence majoritaire du régime allusif ne signifie pas, toutefois, que les EH analysés dans ce recueil ne présentent pas une riche variété d'expressions sous d'autres points de vue : l'article de Maingueneau, par exemple, se détache nettement des autres contributions, parce qu'il prend en considération la sous-catégorie spéciale des EHV et son mode singulier d'inscription dans une « scène d'énonciation ». Quant aux EH considérés dans les autres articles, ce qui apparaît surtout variable c'est la modalité de leur insertion textuelle, autant que la contingence discursive à laquelle ces EH sont attachés dans l'agencement argumentatif : en un mot, le

recueil illustre moins des formes différentes d'EH, au point de vue strictement linguistique, que des pratiques discursives diverses de l'exemplarité historique.

17 D'ailleurs, il faut considérer que si la forme – dans une optique rigoureusement linguistique – ne relève pas d'une grande diversité, les contributions réunies dans ce numéro témoignent, à l'inverse, d'une variété certaine, dans la perspective plus proprement rhétorique qui est la nôtre. Si on tient compte de la taxinomie de Perelman et Olbrechts-Tyteca, à laquelle nous avons déjà fait allusion, force est de constater que deux des configurations possibles de la tripartition perelmanienne sont représentées : à savoir l'exemple proprement dit (s'appuyant sur un événement) et le modèle (reposant sur un personnage historique). Ce qui fait défaut c'est, en revanche, le deuxième *item* de la triade (soit l'illustration qui, selon Perelman, assumerait le rôle de prouver et de renforcer – d'illustrer, justement – une règle préexistante et déjà admise). Si nous regrettons ce manque, que pourront combler des études ultérieures (tout comme l'absence déjà mentionnée de contributions portant sur le genre judiciaire, ou le délibératif *stricto sensu*), il sied de souligner la richesse des schémas rhétoriques et argumentatifs au sein desquels l'action des EH est mise au jour dans le présent numéro. En effet, les EH dont il est question portent soit sur des personnages historiques (exemples-modèle, suivant la terminologie de Perelman), soit sur des faits ou des événements évoqués dans l'intention de faire admettre une thèse ou une question générale, comme nous l'avons expliqué (exemples proprement dits, dans la répartition de Perelman). Pour ce qui concerne le modèle ou, pour mieux dire, l'« exemple exemplaire », l'« exemple héroïque » (Eggs 2014)¹⁹, trois contributions sont prioritairement consacrées à cette typologie, à travers des réalisations diverses, vouées à des finalités multiples. Si pour Maingueneau, autant que pour Sini et Trovato, il est question de construction énonciative et discursive d'un modèle vertueux (dans les trois cas il s'agit de *virtutes civicae* : foi, fierté, détermination, courage, endurance, etc.), les modalités de réfraction des vertus du modèle sur l'énonciateur et, par conséquent, les constructions ethotiques que les EH favorisent, mettent en œuvre des moyens tout à fait différents entre eux (le déploiement du modèle a lieu par voie d'incorporation physique chez Maingueneau, physique et prédiscursive chez Sini, prédiscursive et morale, enracinée dans la *philia* et dans l'*homonoïa* chez Trovato). Pour ce qui constitue, par contre, l'exemple proprement dit, plusieurs articles expliquent des pratiques discursives de l'exemplarité historique qui touchent à des schémas argumentatifs variés, s'écartant du patron du *paradeigma* aristotélicien, comme cela arrive pour l'amalgame (Koren) ou pour l'argument de la direction (Païssa). Les articles de Forchtner et de Modena font état, en outre, de quelques cas d'anti-modèle ou d'exemple répulsif, prouvant que cette catégorie, que Perelman et Olbrechts-Tyteca (2008) mobilisent en priorité pour les personnages historiques, peut, en fait, concerner également des événements (Hitler ou la guerre du Vietnam pour Forchtner, la « dystopie » vs l'« utopie » pour Danblon, les « années 30 » pour Koren, la décadence du Saint Empire Germanique pour Modena, etc.).

18 Face à la répartition perelmanienne, tout comme vis-à-vis d'autres classements dichotomiques ou ternaires de la rhétorique classique, les EH analysés dans le présent numéro s'avèrent donc comme un élément « tiers », ou oblique, susceptible de remettre en cause les taxinomies que nous a léguées une longue et glorieuse tradition. Or, comme nous l'anticipions ci-dessus, l'intérêt de l'EH s'explique, selon nous, précisément en relation à cette aptitude. En effet, comme cela se produit toujours, en principe, dans le domaine des sciences sociales et humaines, les divisions et les clivages traditionnels sortent renforcés du questionnement que peut susciter un élément tiers et oblique comme l'exemple, car la mission de ces répartitions est généralement d'orienter et de représenter un point de repère méthodologique et non pas de constituer un répertoire de grilles rigides, dans lesquelles l'analyse – et l'esprit d'analyse – finit par s'enfermer.

3. L'EH, la *doxa*, la mémoire collective

19 Comme nous l'avons montré, les statuts argumentatifs et les finalités discursives des EH sont multiples. En conclusion, nous souhaitons nous pencher sur un dernier aspect, c'est-à-dire sur la dimension idéologique²⁰ des EH, qui participent d'une activité linguistico-sociale

ayant une importance extrême dans la sphère du discours public : l'activité de construction ou de renforcement des *ethè* et des identités groupales, appartenant à la *doxa* et à la mémoire collective. A cet égard, trois finalités majeures découlent, à notre avis, de la mobilisation des EH dans la sphère du discours public :

- l'axiologisation, c'est-à-dire la capacité de conférer, ou de consolider, une orientation positive ou négative à des faits, à des événements et à des personnages appartenant au patrimoine mémoriel commun ;
- la « perspectivation²¹ », à savoir la mise en perspective des événements et de l'articulation des causes et des conséquences reliant ces événements : ce phénomène, ayant partie liée avec la notion de point de vue (Rabatel 2005), est, à notre sens, plus général et plus englobant que celle-ci, puisqu'il touche, à la fois, la dimension énonciative du dire et, plus largement, sa saillance idéologique, sociale et politique;
- la *mythopoièsis*, à savoir la construction et le renforcement de mythes sociaux²² : cette opération, tout particulièrement évidente dans le recours aux exemples-modèles observés par Maingueneau, Sini et Trovato (ces derniers étant ouvertement destinés à façonner des stéréotypes ethotiques positifs), préside également aux EH puisés dans la mémoire événementielle, comme différents articles le démontrent et comme nous avons essayé de le faire ressortir dans cette introduction.

- 20 Grâce à ces trois opérations, les EH contribuent, selon nous, dans la pratique du discours, à conférer le statut de « fait » (dans l'acception perelmanienne) à des événements dont la dimension heuristique et idéologique est souvent controversée. Pour ce faire, les EH puisent évidemment dans la *doxa* et la mémoire collective, quitte à concourir, en retour, à les construire et à les modifier, à l'instar d'autres phénomènes liés à l'existence discursive des événements²³.
- 21 Empruntés au passé, c'est vers l'avenir que les EH se tournent. Cependant, loin de déployer la correspondance binaire et quasiment mécanique du *topos* aristotélicien (l'avenir ressemble au passé), les EH s'imprègnent, dans le discours, de toute la complexité de ce passé, autant que du présent et du futur. En effet, comme le dit si bien Pascal Quignard (2002 : 43) : « Le passé vit aussi nerveusement et aussi imprévisiblement que le présent où il avance son visage ».

Bibliographie

- Amossy, Ruth. 2012 [2000]. *L'argumentation dans le discours* (Paris : Dunod)
- Aristote. 1991. *Rhétorique* (Paris : Le Livre de poche)
- Barthes, Roland. 1970. « L'ancienne rhétorique. [Aide mémoire] », *Communications* 16, 172-223
- Brémond, Claude, Jacques Le Goff & Jean-Claude Schmitt. 1982. L'« *exemplum* » in *Typologie des sources du Moyen-Age Occidental*, (TYP 40), (Turnhout : Brepols)
- Danblon, Emmanuelle. 2011. « Préface », in Victor Ferry, Benoît Sans & Alice Toma (éds), *Études sur l'exemple*, (DICE 8.2), 9-10
- Danblon, Emmanuelle. 2003. « L'exemple rhétorique : l'usage de la fiction en argumentation », in Ruth Amossy & Dominique Maingueneau (éds), *L'analyse du discours dans les études littéraires* (Toulouse : Presses Universitaires du Mirail), 187-198
- Danblon, Emmanuelle, Emmanuel de Jonge, Ekaterina Kissina & Loïc Nicolas (éds). 2008. *Argumentation et narration*. (Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles)
- Danblon, Emmanuelle, Victor Ferry, Loïc Nicolas & Benoît Sans. 2014. « Introduction. Une enquête au cœur de la raison humaine », in Emmanuelle Danblon, Victor Ferry, Loïc Nicolas & Benoît Sans (éds), *Rhétoriques de l'exemple. Fonctions et pratiques* (Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté), 7-13
- Eggs, Ekkehard. 2014. « L'argument par l'exemple, l'*exemplum* et l'appropriation du passé. À propos des 'Justes' de France », in Emmanuelle Danblon, Victor Ferry, Louis Nicolas & Benoît Sans (éds.), *Rhétoriques de l'exemple. Fonctions et pratiques* (Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté), 133-151
- Ferrara, Alessandro. 2008. *La forza dell'esempio. Il paradigma del giudizio* (Milano : Feltrinelli) (*The force of the example. Explorations in the Paradigm of Judgement*, New York : Columbia University Press)

- Ferry, Victor. 2011. « La pertinence de l'exemple historique dans la délibération », in Victor Ferry, Benoît Sans & Alice Toma (éds), *Études sur l'exemple (DICE 8.2)*, 120-137
- Franchet d'Espèrey, Sylvie. 2010. « Le statut de l'*exemplum* historique chez Quintilien », Pierre-Louis Malosse, Marie Pierre Noël & Bernard Schouler (éds), *Clio sous le regard d'Hermès*, (Alessandria : Edizioni dell'Orso), 65-79.
- Ginzburg, Carlo . 1979. *Spie. Radici di un paradigma indiziario*, in Gargani, Aldo. *Crisi della ragione*, Torino: Einaudi, 57–106. éd. fr. : *Traces. Racines d'un paradigme indiciaire*, in Ginzburg, Carlo. 2010 [1986]. *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire*, (Lagrasse : Verdier/poche), 218-294.
- Jeanmart, Gaëlle. 2011. « L'efficacité de l'exemple », *Dissensus* 4, <http://popups.ulg.ac.be/2031-4981/index.php?id=1175>
- Koren, Roselyne. 2008. « Pour une éthique du discours : prise de position et rationalité axiologique », *Argumentation et Analyse du Discours* 1, <http://aad.revues.org/263>
- Koren, Roselyne. 2012. « Langage et justification implicite de la violence : le cas de l' 'amalgame' », Laurence Aubry & Béatrice Turpin (éds), *Victor Klemperer Repenser le langage totalitaire* (Paris : Presses du CNRS), 93-105.
- Mc Evoy, Sebastian. 2014. « Le précédent. De la Rhétorique d'Aristote à la *common law* », Emmanuelle Danblon, Victor Ferry, Louis Nicolas & Benoît Sans (éds), *Rhétoriques de l'exemple. Fonctions et pratiques* (Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté), 107-132
- Perelman, Chaïm & Lucie Olbrechts-Tyteca. 2008 [1958]. *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique* (Bruxelles : Éditions de l'université de Bruxelles).
- Quignard, Pascal. 2002. *Les Ombres errantes* (Paris : Gallimard)
- Rabatel, Alain. 2005. « Les postures énonciatives dans la co-construction dialogique des points de vue : coénonciation, surénonciation, sousénonciation », in Jacques Bres, Patrick Pierre Haillet, Sylvie Mellet, Henning Nolke & Laurence Rosier (éds), *Dialogisme, polyphonie: approches linguistiques* (Bruxelles : Duculot), 95-110
- Reboul, Olivier. 1980. *Langage et idéologie* (Paris : PUF)
- Sini, Lorella. 2015. « Événements, discours, médias : réflexions à partir de quelques travaux récents », *Argumentation et Analyse du Discours* 14, <http://aad.revues.org/1912>
- Stierle, Karlheinz. 1972. « L'Histoire comme exemple, l'Exemple comme Histoire. Contribution à la pragmatique et à la poétique des textes narratifs », *Poétique* 10, 176-198.
- Van Leeuwen, Theo & Ruth Wodak. 1999. « Legitimizing Immigration Control : A Discourse-Historical Analysis », *Discourse Studies* 1, 83-118.
- Wodak, Ruth. 2001. *The Discourse-Historical Approach*. in Ruth Wodak & Michael Meyer (éds), *Methods of Critical Discourse Analysis*, (London : Sage), 63-95.

Notes

- 1 Aristote, *Rhétorique*, II, XX, VIII, 1394a (trad.fr., p.253)
- 2 *Ibid.* I, II, VIII, 1356b et II, XX, 1393b (p.84 et p. 251)
- 3 Suivant son étymologie, le mot exemple, dérivant de *eximere*, désigne ce qui se détache, ce qui peut se mettre à part. Cependant, nous ne saurions souscrire à cette conception *stricto sensu* de l'exemple puisque, dans l'optique foncièrement argumentative de tout élément discursif, qui est la nôtre, rien ne peut être *mis à part*.
- 4 Aristote, *Rhétorique*, I, II, XIX, 1357b (trad.fr. consultée : p.90).
- 5 *Ibid.*, II, XX, VIII, 1394a et III, XVII, V, 1418a (p. 253 et 367)
- 6 Tel que le définit Le Goff, l'*exemplum* médiéval est forcément édifiant : c'est « un récit bref donné comme véridique [...] pour convaincre un auditoire par une leçon salutaire » (Brémond, Le Goff et Schmitt 1987 : 37-38)
- 7 Dès 1967 Koselleck a prouvé que ce *topos* n'était plus actif dans l'historiographie, au moins depuis le 18e siècle, étant lié à une conception ancienne et déterministe de l'histoire (cf. Stierle 1972). Forchtner cite Koselleck, mais il fait fort judicieusement le partage entre l'action du *topos* dans l'historiographie et son emploi rhétorique, qui est encore actuel, comme le montrent sa contribution et, plus largement les études relevant de la DHA.
- 8 Sa contribution « *Historia Magistra Vitae* : le *topos* de l'Histoire comme maître de la vie dans les controverses publiques » est une version traduite en français et remaniée d'un article initialement publié

en anglais (« *Historia Magistra Vitae: The Topos of History as a Teacher in public struggles over self-and other representation* », Hart, Christopher, Piotr Cap (eds). *Contemporary Critical Discourse Studies*, London: Bloomsbury, 2014 : 19-43). Nous remercions l'auteur et l'éditeur de l'autorisation qu'ils nous ont donnée pour cette publication.

9 Suivant Ferrara, les exemples représentent un troisième terme entre les faits et les normes, puisqu'ils sont comme ils devraient être. La force de l'exemple réside ainsi dans leur *thirdness*, puisque « [they] are as they should be, atoms of reconciliation where *is* and *ought* merge and, in so doing, liberate an energy that sparks our imagination » (2008: IX –X)

10 Suivant Aristote, deux voies de persuasion sont possibles en rhétorique : l'exemple, relevant de l'« induction oratoire » (allant du cas particulier au général) et l'enthymème (ou syllogisme oratoire, allant du général au particulier). La distinction des deux mouvements (induction vs déduction) qu'Aristote transfère de la dialectique à la rhétorique, a suscité, dans ce domaine, de « nombreuses controverses », tenant justement au fait que, dans l'exemple, les « deux particuliers entrent sous une même notion générale » (Danblon 2003 : 189).

11 Mc Evoy parle d'une possible « neutralisation » de la dichotomie de ces deux types de raisonnement, susceptible de se vérifier dans le mécanisme de l'exemple.

12 Tant la notion de « faits » que celle d'« essence » sont prises ici dans l'acception perelmanienne (Perelman et Olbrechts-Tyteca 2008 : 89-90 ; 439-453 et *passim*).

13 On peut rappeler, à ce propos, le concept de *paradigma indiziario* (« paradigme indiciaire »), dans lequel Carlo Ginzburg a efficacement réuni les notions de *paradeigma* et celui d'indice (1979).

14 Nous prenons les termes de preuves et de *pisteis* comme interchangeable, suivant l'acception de Barthes (1970 : 199).

15 Barthes précise également que, « dès Aristote, l'*exemplum* se subdivise en réel et fictif [...] ; le *réel* couvre des exemples historiques, mais aussi mythologiques, par opposition, non à l'imaginaire, mais à ce qu'on invente soi-même » (1970 : 200).

16 Sur les rapports entre la narration et l'argumentation, nous renvoyons à Danblon, de Jonge, Kissina & Nicolas 2008. Dans ce recueil, l'article de J.M. Adam (p.19-28) traite de la catégorie de l'EH, bien que le cas étudié nous semble être plus proche de l'*exemplum* médiéval, du type « *Audivi quod...* » (suivi du récit d'un cas singulier), que de l'EH tel que nous l'avons traité ici.

17 La question est encore plus clairement traitée par E. Danblon (2003) qui établit une distinction entre sociétés à oralité primaire et seconde, montrant qu'elles ont un rapport différent à la vérité et que l'orateur moderne, lorsqu'il fait appel au *paradeigma*, peut simuler « un mode de pensée propre à une culture orale » (193).

18 Une communication présentée au colloque des 7-8 mai 2015, à l'Université de Enna « Kore », dont ce numéro est partiellement issu, porte également sur un discours de Christiane Taubira, prononcé en faveur du « mariage pour tous » (Daniela Virone, « Le discours Taubira, entre légitimation et euphémisme »). Cette communication représente une confirmation supplémentaire de l'emploi développé de l'EH dans le genre délibératif, mais elle n'a malheureusement pas pu être incluse dans ce numéro.

19 L'apparition de l'exemple-modèle (*eikon, imago*), dans la tradition rhétorique, est plus tardive par rapport au *paradeigma*, puisqu'elle remonte au début du premier siècle av. J.-C., s'imposant, après Cicéron, dans les écoles de Rhéteurs sous la forme de collections d'*imagines virtutis* (Barthes, 1970 : 201).

20 « Idéologique » selon l'acception de Reboul (1980).

21 Nous empruntons ce terme à Wodak 2001.

22 Cf. Van Leeuwen et Wodak 1999.

23 Cf., par exemple, les questions concernant la nomination des événements en discours. Pour une synthèse, nous renvoyons à Sini 2015.

Pour citer cet article

Référence électronique

Paola Paissa, « Introduction : l'exemple historique dans le discours – enjeux actuels d'un procédé classique », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 16 | 2016, mis en ligne le 09 avril 2016, Consulté le 13 août 2016. URL : <http://aad.revues.org/2204> ; DOI : 10.4000/aad.2204

À propos de l'auteur

Paola Paissa

Université de Turin

Droits d'auteur

Argumentation & analyse du discours est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.
